



Pour des soins sécuritaires

TSO TOLÉRANCE ZÉRO !!!

« Un TSO, c'est un TSO de trop... »

Pour une troisième année consécutive, les professionnelles en soins de Lanaudière subissent les affres de la gestion à courte vue et à la petite semaine de la Direction du CISSS de Lanaudière. En effet, malgré un beau discours de la Direction exprimant leur volonté de résoudre le problème et de mettre en place des solutions structurantes et permanentes pour assurer des soins sécuritaires, l'employeur reste muet quand vient le temps de convenir de mesures permanentes pour abdiquer le TSO.

Une rencontre avec sept (7) représentants de la haute direction du CISSS a eu lieu le 8 janvier dernier sur la situation de crise vécue par les professionnelles en soins de Lanaudière. Au terme de cette rencontre, des demandes syndicales ont été faites à l'effet de réclamer la mise en place rapide de mesures permanentes et structurantes pour enrayer le TSO. Bien que ces derniers aient indiqué qu'aucune piste n'était exclue, les réponses aux différentes demandes syndicales nous seront données lors de la prochaine rencontre... À la fin du mois de janvier !!!!

De toute évidence, la crise qui sévit présentement dans notre CISSS n'est pas perçue de la même façon par tous. Pour l'Employeur, rien ne semble presser. Ces derniers prétendent qu'ils doivent prendre le temps de bien analyser la situation (...encore une fois...) et faire les discussions avec les différentes directions du CISSS (...encore une fois...).

Pour nous, le temps presse !!! Les situations de TSO, de surcharge de travail, de plan de contingence et de non remplacement sont devenues pratiques courantes pour l'ensemble des professionnelles en soins du CISSS de Lanaudière. Depuis 2012, ces situations sont dénoncées, décriées et contestées. Depuis 2012, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts, le Gouvernement a changé, la Direction du CISSS a changé, les gestionnaires ont changé, les deux CISSS ont été fusionnés, pourtant... La situation reste inchangée! Les situations de TSO, de surcharge de travail, de plan de contingence et de non remplacement ne cessent d'augmenter, et ce tout au long des mois de l'année. Rappelons que plus de 1000 griefs de TSO ont été déposés au secteur Nord, et presque autant ont été déposés au secteur Sud. Une première audition en arbitrage de griefs s'est terminée le 17 décembre dernier pour les soins intensifs et nous attendons la décision du tribunal.

Pour le Syndicat, la solution au TSO, à la surcharge de travail, au plan de contingence et au non remplacement passe par la stabilité des équipes, par des postes intéressants, stables avec un nombre de jours suffisant dans le centre d'activités. À cet effet, le Syndicat réclame que toutes les professionnelles en soins à temps partiel du CISSS de Lanaudière bénéficient de la possibilité de détenir un poste à temps partiel comportant minimalement 8 jours/quinzaine sur leur centre d'activités. Cette demande a d'ailleurs été formulée et expliquée à l'Employeur lors de la rencontre du 8 janvier dernier.

Les prochaines semaines seront déterminantes. En effet, nous sollicitons la mobilisation de toutes et de tous afin de démontrer à la Direction du CISSS notre épuisement, notre mécontentement et notre détermination à ce que la situation se règle !!!

VOTRE APPUI ET VOTRE SUPPORT SONT DONC PLUS QU'ESSENTIEL !!!

- SOYEZ VISIBLES : PORTEZ FIÈREMENT VOTRE CHANDAIL NOIR, VOS PANTALONS MOUSTACHÉS ET CESSEZ DE PORTER VOS UNIFORMES;
- LE PDG SERA SOLlicitÉ AFIN DE PARTICIPER À UNE RENCONTRE AVEC VOUS TOUTES AFIN DE FAIRE LE POINT SUR LA SITUATION, TEL QU'IL A PROMIS LORS DE LA RENCONTRE SUR LE MÊME SUJET TENUE LE 19 SEPTEMBRE DERNIER À L'HÔPITAL PIERRE LEGARDEUR;
- UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE AURA LIEU AFIN DE FAIRE LE POINT SUR LA SITUATION ET DE CONVENIR AU BESOIN D'UN PLAN D'ACTION POUR AMENER L'EMPLOYEUR À AGIR RAPIDEMENT;

***** ATTENTION! *****

AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE FIQ-SIL

SECTEUR NORD	SECTEUR SUD
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Date : Le 22 janvier 2019 ▪ Lieu : Hôpital de Lanaudière <p>08h15 : Gymnase 14h15 : Salle 6-C-20 16h15 : Gymnase</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Date : Le 23 janvier 2019 ▪ Heures : 08h00 - 14h00 - 16h00 ▪ Lieu : Hôpital Pierre Le gardeur - Auditorium

Projet d'ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Situation de crise TSO et surcharge de travail : État de situation et Plan d'actions
3. Levée de l'assemblée